

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS :
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS :
Chez MM. HAVAS-LAPITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Mars 1877.

Chronique générale.

On lit dans la *Défense* :

On remarque, non sans surprise, la campagne entreprise par certains journaux de la gauche avancée pour amener une dissolution.

La perspective d'une dissolution, voulue par l'extrême gauche, n'est pas rassurante pour la majeure partie des nouveaux députés, fort heureux d'avoir conquis, par un ensemble de circonstances extraordinaires, un mandat qui semblait ne devoir jamais leur être réservé !

Il se pourrait bien que ces manœuvres de l'extrême gauche, dirigées contre la gauche modérée, amenassent une scission grave dans la Chambre elle-même.

Nous n'avons pas coutume de compter sur les divisions ni sur les fautes de nos adversaires. Nous préférons la politique qui consiste à réunir et à fortifier nos amis. Nous la croyons plus féconde, plus prudente et plus sûre.

Nous ne pouvons donc fonder aucune espérance sur la scission imminente entre la gauche radicale et la gauche modérée, à propos de la campagne de dissolution.

Cependant les circonstances nous recommandent plus que jamais de nous tenir à l'excellente politique qui prévaut aujourd'hui au Sénat, dans la minorité de la Chambre, dans les départements. Jusqu'en 1880, tous les conservateurs, réunis autour de l'idée sociale et religieuse, peuvent épargner à la France bien des maux.

Au moment où M. Jules Simon a pris possession du pouvoir, un des articles du programme qu'il n'a pas exposé, mais enfin qu'il gardait certainement dans sa pensée,

était un projet de dissolution possible, entreprise par lui-même.

On se souvient que la menace a été directement adressée à la Chambre lors du vote définitif du budget.

De sorte que si la dissolution est voulue par l'extrême gauche, rêvée par M. Jules Simon, il se trouvera que la Chambre des députés ne trouvera plus de défenseurs que parmi nos amis !

Pauvre Chambre !

Le *Telegraph* et le *Standard* ont annoncé que M. de Bismark aurait demandé au gouvernement français de suspendre les travaux de fortification. Cette nouvelle a ému les membres du Parlement anglais, et M. Lewis, à la Chambre de commerce, a interrogé le gouvernement à ce sujet. M. Bourke, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est borné à dire qu'il n'avait reçu aucune communication à cet égard.

Nous voulons croire que ce bruit n'a aucun fondement ; n'oublions pas toutefois le refus de l'Allemagne de participer à l'Exposition de 1878 et l'expulsion dont sont victimes les malheureux Français d'Alsace-Lorraine.

Les diverses révélations dont les journaux ont parlé à propos de la crise ouvrière de Lyon ont décidé le gouvernement à envoyer un fonctionnaire chargé de faire une enquête sérieuse dans cette ville.

Il est fort possible que cette enquête donne lieu à des poursuites ; car le gouvernement, et nous l'en félicitons, paraît résolu à agir vigoureusement dans cette affaire.

Avant-hier, dans l'après-midi, le comte et la comtesse de Paris, leurs enfants et leur suite sont passés à Bayonne, venant d'Espagne et se rendant à Paris.

La *Nation* confirme que le prince impérial va prendre la direction du parti de l'Appel au peuple, à l'occasion de sa majorité.

Les journaux le *Petit Méridional* et la *République du Midi*, qui avaient fait appel du jugement qui les avait condamnés chacun à 25 francs d'amende pour diffamation envers M^{me} de Montijo, viennent de voir élever à 500 francs chacun de dommages-intérêts, par la chambre des appels de police correctionnelle de la Cour de Montpellier, la peine à laquelle ils avaient été primitivement condamnés.

En attendant qu'on ait terminé l'enquête relative à la jeune fille soi-disant rôtie de Saint-Léger-Vauban, le *Moniteur orléanais* publie les lignes suivantes sur lesquelles nous appelons l'attention :

« Nous croyons savoir qu'on a fait beaucoup moins de bruit autour d'un fait analogue imputé récemment à un instituteur laïque du Loiret, et dont les suites ont été mortelles.

« Nous sommes persuadé qu'il n'y a eu de la part de l'instituteur laïque qu'une imprudence qu'il a été le premier à regretter amèrement, et nous ne prétendons pas que ce soit l'habitude ni de celui-là, ni de ses confrères, de faire mourir les petits garçons qui fréquentent les écoles laïques. Mais enfin, il est bon de remarquer que cet accident, autrement grave qu'une petite brûlure guérie au bout de deux ou trois jours, n'a excité en aucune façon le zèle des feuilles radicales.

« Cela s'explique par ce fait que l'instituteur n'était pas un instituteur congréganiste. »

M. le préfet de l'Yonne a reçu une pétition de 10 conseillers municipaux (sur 12) et de 86 pères de famille de Saint-Léger-Vauban, le priant de rapporter l'arrêté qui

avait révoqué la sœur Saint-Léon, et de la restituer comme institutrice à la commune. Que veut dire les radicaux ?

LE RESPECT DES MORTS.

Les scandales funèbres tendent à s'accroître dans nos départements méridionaux. Le *Messenger du Midi* rend compte en ces termes d'un nouveau scandale qui vient de se produire à Montblanc (Hérault) :

« Aux portes de Béziers, à Montblanc, les radicaux ayant à porter en terre un des leurs, qui avait demandé à être civilement enfoncé, ont accompagné sa dépouille mortelle au cimetière, en buvant et en fumant.

« Comme dans les enterrements religieux les assistants se passent mutuellement le goupillon, pour donner l'eau bénite au défunt, les énergumènes languedociens, groupés autour de la fosse, se sont passés de l'un à l'autre une bouteille de rhum ; et, une fois le généreux liquide épuisé, le dernier de la bande a lancé la bouteille sur la bière, en disant, en patois du pays : « Tiens, voilà ta part ! »

« On affirme que le maire de l'endroit était présent et qu'il n'a rien fait pour réprimer cette offense à la morale publique. »

Le 8 mars, c'est la petite ville de Saint-Priest (Isère) qui a été le théâtre d'un enfoncement civil accompli dans des circonstances particulièrement scandaleuses.

On écrit de cette ville au *Courrier du Dauphiné* :

« La femme X... pratiquait ses devoirs religieux en bonne chrétienne. Le fait est notoire et indéniable. Etant au plus mal et à la veille de sa mort, elle pria une voisine de donner une neuvaime de prières aux sœurs du couvent. Au moment où cette femme sortait de chez elle, le sieur X... lui demanda ce qu'elle était venue faire auprès de sa femme et quelle commission elle en avait reçue ; la vérité lui fut répondeue : dès ce moment le chevet de la mourante fut inaccessible à tout le monde.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE FILLEUL.

I.

C'était un jeudi soir de l'année 1649.

Le sieur Roullard, orfèvre de Paris, et l'un des maîtres les plus riches de ce corps d'état, était debout dans son arrière-boutique où il semblait relire avec attention un papier magnifiquement libellé, en petite bâtarde, et orné de majuscules à parages.

Un peu plus loin se tenait assise Jeanne, sa nièce, jolie brune de dix-huit ans, dont les yeux quittaient à chaque instant le tricot de filotelle qu'elle tenait, pour regarder à travers la devanture vitrée.

Maitre Roullard replia enfin son papier, et un sourire de satisfaction épanouit son large visage.

— C'est parfait ! dit-il à demi-voix et en s'adressant à sa nièce ; il est impossible que monseigneur le cardinal n'ait point égard à cette requête.

— Vous tenez donc bien au titre d'orfèvre de la

cour, mon oncle ? demanda Jeanne avec distraction, et en regardant dans la rue.

— Si j'y tiens ! s'écria Roullard ; voilà une question saugrenue ! Mais savez-vous, mademoiselle, que, si je l'obtiens, ma fortune est faite !

— N'êtes-vous point assez riche, mon oncle ?

— On n'est jamais assez riche, Jeanne, répliqua maître Roullard avec une profondeur sentencieuse ; d'ailleurs comptez-vous pour rien l'honneur d'être attaché à la cour ?

— C'est qu'il me semble, observa la jeune fille plus bas et en hésitant, que ce titre sera embarrassant pour vous.

— Pourquoi cela ?

— Parce que vous avez eu, jusqu'ici, la pratique de toutes les personnes qui tiennent pour monsieur le Prince.

— Eh bien ?

— Eh bien, vous avez entendu dire tant de mal du cardinal que vous vous êtes habitué vous-même à en dire...

— Chut ! interrompit l'orfèvre en imposant silence des deux mains ; il ne faut point parler de cela, Jeanne. Si j'ai répété quelques propos légers sur Son Eminence, j'ai eu tort ; quand on reconnaît ses torts, on ne doit plus vous les reprocher.

— Sans doute, mon oncle ; mais vos commis et vos ouvriers ont pris les mêmes habitudes...

— Il faudra qu'ils en changent, reprit résolu-

ment Roullard ; je ne souffrirai pas que mes employés me compromettent. Quand je disais du mal du cardinal, je ne le connaissais pas. D'ailleurs maître Vatar vivait et je n'avais aucune chance de le remplacer, tandis que depuis avant-hier tout est changé ; car c'est avant-hier soir que j'ai appris la nouvelle, en revenant de conduire Julien aux voitures de Saint-Germain... A propos, il n'est pas revenu, Julien ?

— Non, mon oncle, dit Jeanne, qui tourna encore les yeux vers le quai ; je ne sais ce qui peut le retenir si longtemps, et je commence à être inquiète...

Maitre Roullard regarda fixement sa nièce.

— Ah ! oui-dà, dit-il en prenant tout à coup un ton mécontent, vous êtes bien facile à tourmenter pour ce qui concerne M. Julien Noiraud ! Vous pensez toujours à ce beau projet de mariage, n'est-il pas vrai ?

— C'était ma mère qui l'avait formé, répliqua Jeanne d'une voix qui trahissait son émotion.

— A la bonne heure ! reprit Roullard ; mais moi j'ai d'autres idées. Comme je puis donner une dot, je veux que vous épousiez un homme riche, et votre Noiraud n'a pas cent écus vaillant.

— Il peut faire son chemin, hasarda Jeanne.

— Oui, grâce à quelque miracle, continua l'orfèvre ironiquement. Attend-il toujours cet aventurier italien qui a autrefois demeuré chez sa mère,

et qui l'a tenu sur les fonts de baptême ? Le capitaine Juliano, je crois ?

— Vous savez bien, mon oncle, que M. Julien ne parle de cela que par plaisanterie.

— Soit ; mais comme il n'a pas de plus sérieuses espérances, je le refuse positivement pour neveu. J'ajouterai même que je désire vous voir moins amicale à son égard. Je n'ai pas voulu lui ôter brusquement toute espérance ; mais il faut m'aider à lui faire perdre courage petit à petit, car vous comprenez que ce mariage va devenir maintenant moins possible que jamais. Si je suis nommé orfèvre de la cour, qui sait ? vous pourrez épouser un gentilhomme !...

Maitre Roullard ne put continuer, car on l'appela pour parler à quelques nouveaux acheteurs qui venaient d'arriver.

Ceux-ci n'étaient autre que le gros traitant Jean Dubois, alors mêlé à toutes les entreprises financières, M. Colbert et le commandeur de Souvré.

Tous trois étaient partisans du cardinal, et ne faisaient point partie de la clientèle ordinaire de maître Roullard ; mais ils avaient entendus parler de quelques pièces d'orfèvrerie qu'il venait d'exposer et voulaient les voir.

L'orfèvre les accabla de prévenances. Il bouleversa sa boutique pour chercher ce qui pouvait être de leur goût, en ayant soin d'entremêler toutes ses politesses de protestations de dévouement au

» L'honorable curé de Saint-Priest s'étant présenté sans avoir été demandé, mais connaissant la gravité de la malheureuse X... fut brutalement éconduit; on lui dit qu'on ne croyait qu'à la science et à rien autre chose, et un frère du sieur X... fut jusqu'à lui dire ces horribles paroles :

» — Mon frère veut trainer sa femme en enfer !

» Les vives instances de M. le curé furent inutiles, et il dut se retirer. Le lendemain, la malheureuse mourait dans sa séquestration absolue. »

Quand donc la loi assurera-t-elle le respect des dernières volontés du défunt et viendra-t-elle mettre un terme à la scandaleuse exploitation du cadavre ?

LES MASCARADES ANTI-RELIGIEUSES.

Nous serions curieux de savoir si M. Jules Simon est de notre avis à cet égard et s'il a ordonné une enquête sur les faits scandaleux dont la petite ville de Montblanc vient d'être le théâtre. Il existe des lois pour faire respecter les cultes reconnus par l'Etat. M. Jules Simon doit les connaître, et nous voulons croire que, quoique « profondément républicain », il saura les faire appliquer.

On signale de La Rochelle aux *Tablettes des Deux-Charentes* un autre scandale qui s'est produit à Perpignan le premier jeudi du Carême. Une bande de frères et amis a organisé une procession burlesque; un prêtre, en costume ecclésiastique, représentait le curé et portait sur le dos un écriteau ainsi conçu: « Je suis *Qraie*. » Un second personnage remplissait le rôle de bedeau et portait sur ses omoplates cette inscription à la Challemeil: « Balayez-moi tout ça ! » Les auteurs de cette manifestation ignoble ont-ils été poursuivis? le seront-ils jamais? Renvoyé à M. Jules Simon et à M. Martel.

Constata-t-on d'ailleurs que notre démocratie n'a pas le monopole des mascarades sacrilèges. A Bruxelles et à Anvers, dimanche dernier, la Gueuserie belge a fêté la Mi-Carême en organisant des cavalcades irreligieuses. Les Gueux bruxellois ont mis la sainte Vierge en scène en parodiant l'apparition de Notre-Dame de Lourdes.

« Un individu habillé de blanc, dit le *Bien public* de Gand, remplissait le rôle exécrable de figurer la mère de Dieu. Ce sacrifiant était entouré d'une douzaine de figures patibulaires qui avaient la prétention de représenter nous ne savons quoi au juste, mais qui dans tous les cas représentaient très-bien la fine fleur de la canaille.

« L'eau de Lourdeau »: voilà ce que ces messieurs avaient trouvé de plus fin comme plaisanterie.

» Les ordres religieux ont été pareillement l'objet d'avaries sans nom; on eût dit que la population des lupanars avait fait tous les frais de la parade.

» Et M. le bourgmestre Anspach, le chapeau illustré d'une carte du dernier des écoles, regardait passer tout cela du haut du balcon de l'hôtel-de-ville. »

De son côté, le *Journal d'Anvers* donne

cardinal et à ses partisans.

Maitre Rouillard, comme on a déjà pu le deviner, ne se piquait pas d'une grande fixité dans ses opinions. C'était une conscience barométrique toujours en mouvement, selon l'air qui soufflait, et n'ayant d'autre occupation que de chercher ce qui pouvait être à son avantage.

Il avait réussi à force de zèle pour lui-même, et était arrivé, avec une capacité médiocre dans sa profession, au point où il se trouvait: la tenacité de son égoïsme lui avait tenu lieu de supériorité.

Il venait de mettre à part, pour le traitant et pour M. Colbert, plusieurs pièces d'orfèvrerie dont il avait réduit les prix en considération de leur dévouement au cardinal, et il recommençait une nouvelle palinodie en l'honneur de Son Eminence, lorsque la porte fut brusquement ouverte par un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, de chétive taille, défiguré par la petite-vérole, mais qui avait conservé, dans sa laideur, une expression de bonté intelligente et hardie.

Le nouveau venu jeta brusquement sur le comptoir un paquet qu'il portait sous le bras.

— Bonjour, patron, s'écria-t-il, après avoir salué les deux gentilshommes et le sieur Dubois, vous avez dû être bien inquiet de moi en ne me voyant pas revenir hier au soir; mais M. de Nogent m'a retenu pour réparer son surout d'argent.

— Ah! vous revenez de chez le comte? inter-

rompit Colbert; et comment se porte-t-il ?

— A merveille, monsieur.

— Il se porte bien, répéta le commandeur de Souvré; il faut alors qu'il ait trouvé quelque méchanceté contre Son Eminence.

— S'il en a trouvé! s'écria Julien en riant; il m'a chanté un Noël en vingt couplets contre le cardinal.

— Comment, il a osé! interrompit le sieur Dubois scandalisé.

— Ah! je crois bien, reprit Julien; il avait même commencé à me les apprendre... c'est sur l'air d'*Alleluia*... attendez donc...

Maitre Rouillard toussa et roula les yeux pour avertir Julien; mais celui-ci ne comprit pas. L'habitude de dire du mal du cardinal était si bien établie chez l'orfèvre qu'il ne pouvait supposer un changement à cet égard; aussi, après avoir cherché un instant, il s'écria :

— Voici un couplet !...

Et il se mit à chanter :

Alleluia pour Mazarin !
C'est le fils aîné de Scapin,
Dans le sac la France il mettra.
Alleluia !

— Julien ! s'écria maître Rouillard devenu tremblant.

— Laissez donc, dit le commandeur, qui, tout en se déclarant, par intérêt, partisan du cardinal,

n'était pas fâché, comme gentilhomme français, de le voir tourner en ridicule; je suis fou des pont-neufs, et j'ai chez moi une collection de *mazarinades*.

— Tiens, c'est comme le patron, observa Noiraud; le valet de chambre de M. de Longueville lui a donné tout ce qui a paru.

L'orfèvre voulut balbutier une protestation; mais les rires des deux gentilshommes et les exclamations du traitant le déconcertèrent à tel point qu'il s'interrompit pour demander brusquement au jeune homme ce qu'il faisait là, et s'il pensait avoir fini sa journée.

Celui-ci, ignorant le changement que son absence de vingt-quatre heures avait produit dans les opinions de maître Rouillard, le regarda stupéfait.

— Excusez, patron, dit-il en hésitant; mais je croyais vous faire plaisir...

— Tu n'es donc pas allé chez le marquis d'Avaux? reprit maître Rouillard, qui cherchait évidemment un motif de réprimande.

— Pardonnez-moi, répliqua Noiraud.

— Pourquoi me rapportes-tu alors la cassolette? ajouta l'orfèvre en montrant le paquet jeté sur le comptoir.

Julien ne put s'empêcher de sourire.

— Ça, patron, dit-il, ce n'est point la cassolette; c'est un recueil de brochures que M. de

Londres, le 16 mars.

Le général Ignatieff a fait annoncer à lord Derby par le comte Schouvaloff son arrivée pour demain.

Les causes de l'arrivée à Londres de l'envoyé du czar sont que le protocole russe a été accepté en principe; les quatre conditions subsidiaires ajoutées par l'Angleterre peuvent soulever des difficultés que la conférence qui se réunira à Paris serait impuissante à trancher.

Ces quatre clauses subsidiaires sont :

1° Que les décisions de la conférence de Paris n'engageraient ni moralement, ni matériellement, ni collectivement les puissances signataires ;

2° Que les puissances seront seules juges, une fois le premier délai écoulé, de décider s'il convient d'en accorder un second ;

3° La démobilisation des troupes, suivie de la démobilisation des troupes russes ;

4° Les réformes appliquées à la Turquie seront celles consignées dans la Constitution.

On lit dans le *Fremdenblatt*, de Vienne :

La question du désarmement a fait naître bien des craintes; on a dit que la discussion de cette question précipiterait la guerre, serait le commencement de la fin, et l'on invoque, à l'appui de cette occasion, les événements de 1859 et de 1866. Il est parfaitement exact qu'alors c'est la question du désarmement qui avait immédiatement précédé la guerre, mais on conviendra, toutefois, que, depuis, les choses ont quelque peu changé de face. Il ne s'agit pas aujourd'hui du désarmement de deux Etats, il ne s'agit du désarmement que d'un seul, de la Turquie.

Ce n'est que d'elle que l'Europe peut exiger cette mesure: Si elle y consent et qu'elle tienne aussitôt sa promesse, la Russie ne manquera pas, dans son propre intérêt, de suivre cet exemple et de licencier ses troupes. Dans de telles circonstances, le désarmement de la Turquie est un compliment pour la Russie, un succès diplomatique dont le czar pourra, avec raison, se prévaloir vis-à-vis de son peuple. Et alors, ce ne sera pas inutilement que la Russie aura fait tous les sacrifices qu'elle s'est imposés.

La *Nouvelle Presse libre*, qui ne croit pas que le protocole proposé par la Russie soit accepté par l'Europe, dit également que la prochaine phase de la question d'Orient sera la question du désarmement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

SOUVENIR DE LA CAVALCADE DU 17 MARS 1803.

Il y a huit jours, à l'occasion de la cavalcade de dimanche 14 mars, nous donnions la liste des fêtes de ce genre qui ont eu lieu

à différentes époques, et nous disions quelques mots de celle du jeudi de la Mi-Carême, 17 mars 1803. Nous devons à une communication obligeante les détails suivants et le programme de cette fête splendide dont le souvenir n'est point encore effacé de la mémoire des rares témoins qui existent encore.

Arrivée de M. de Saint-Lambert AUX CHAMPS ELYSÉES.

CAVALCADE qui doit précéder un Bal masqué qui sera donné au profit des Pauvres, à Saumur, le jour de la Mi-Carême (jeudi 28 ventôse an 11).

Programme.

M. DE SAINT-LAMBERT, auteur du poème des Saisons, passe aux Champs Elysées dans la barque à Caron ;

Il est précédé de la Renommée et accompagné des quatre Saisons personnifiées; Il emploie une partie du jour à passer le Phlégeon (*parcourir la ville*), et le soir il arrive aux Champs Elysées (*au Bal masqué*) en son d'une musique mélodieuse;

Mercurius et la Renommée le présentent aux Ombres de plusieurs Poètes modernes et de l'antiquité, qui, comme lui, ont célébré les travaux et les plaisirs champêtres; Les Saisons dansent un ballet et viennent déposer aux pieds de l'Ombre de M. de Saint-Lambert les divers attributs qui servent à les caractériser.

Ordre de la marche et description des Personnes composant la Cavalcade.

Deux Nègres armés de massues et quatre Trompettes ouvrent la marche qui est dirigée par Mercure.

PREMIER GROUPE: Le Printemps.

Costumes en soie rose, bordés en argent; couronnes et guirlandes de fleurs; schabraques blanches, bordées en rose, avec un double galon d'argent.

Flore, déesse du Printemps, monte un char orné de feuillages et de fleurs; Zéphyr son époux et quatre Jeunes gens de sa suite accompagnent le char de la déesse sur lequel on lit ces vers :

Naissez, brillantes fleurs, sur ces vastes prairies,
Couronnez nos vergers, égayez nos forêts;
Réjouissez les sens et parez la jeunesse;
En donnant les plaisirs, promettez les richesses.
(Les Saisons.)

DEUXIEME GROUPE: L'Été.

Costumes en soie bleu-céleste, bordés en argent; guirlandes avec aigrettes d'épis de blé en or; schabraques blanches bordées en bleu-céleste, avec un double galon d'argent.

Triptolème, ministre de Cérès, précède le char de la déesse; il porte un guidon antique orné de cette inscription :

J'apprends dans le travail à vaincre la douleur;
Dans la guerre ou la paix, Soldat ou Laborateur,
Je pense en Citoyen et je sers ma Patrie;
J'irai dans les combats lui dévouer ma vie.

Sur un char décoré de festons de fleurs, de glaces et de gerbes de blé, on voit Cérès accompagnée de quatre jeunes Moissonneuses portant, les uns des instruments de l'agriculture

Nogent m'a donné.

— Des brochures contre le cardinal, je parais s'écria le commandeur.

— Toutes celles qui sont arrivées de Hollande le mois dernier.

— Et c'était pour la collection de maître Rouillard ?

— Je croyais faire plaisir au patron...

Les rires des deux seigneurs redoublèrent; cette fois l'orfèvre était devenu pâle de colère et de peur.

— C'est un mensonge! s'écria-t-il, je n'ai pas cette collection; je ne sais ce qu'il veut dire.

— Julien tressaillit.

— Comment, un mensonge! répéta-t-il d'un accent blessé; demandez plutôt aux autres gentlemen.

— Te tairas-tu Maria Rouillard hors de lui.

— Je me tairai, dit Noiraud; mais il ne faut pas me traiter de menteur.

— Oui, menteur! répéta l'orfèvre exaspéré.

— Pour le prouver je te chasse.

— Moi !

— Vide la boutique sur-le-champ; je ne veux pas chez moi de gens qui parlent irrévérencieusement du cardinal; je suis le fidèle sujet de Son Eminence; je donnerais pour lui ma fortune et ma vie !... Vive monseigneur Mazarin !

(La suite au prochain numéro.)

culture, les autres des corbeilles de fruits ; le char porte cette inscription :

Apprenez, ô Mortels ! qu'il est un art facile
D'obtenir des moissons du champ le plus stérile ;
Connaissez-le, cet art de choisir les engrais,
Qu'au vertueux Towshend a révélé Cérés.
(Les Saisons.)

TROISIÈME GROUPE.

Char de Musiciens, décoré de divers attributs représentant les quatre Saisons.

QUATRIÈME GROUPE.

Mercury et la Renommée, sonnante de la trompette, précèdent un char portant la barque à Caron ; l'Ombre de M. de Saint-Lambert, couronnée de laurier, est au fond de la barque, s'appuyant sur un stylobate orné de ces vers :

J'ai chanté les Saisons et la marche féconde
De l'astre bienfaisant qui les dispense au Monde ;
Il prodigue au Printemps la grâce et la beauté,
Du trésor des Moissons il enrichit l'Été,
L'Automne les enlève aux Campagnes fertiles,
Et l'Hiver en tribuit les reçoit dans nos villes.
(Les Saisons.)

Caron, vieux nautonnier, assis sur le devant de la barque, rame avec effort pour la conduire.

CINQUIÈME GROUPE : L'Automne.

Costumes de soie verte, bordés en or ; schabraques en peaux de tigres, bordées de feuilles de lierre.

Le vieux Silène, père nourricier de Bacchus, est ivre et monté sur un âne ; il précède le char du dieu du vin, que l'on voit couronné de pampres et de raisins ; il s'appuie sur un thyrses d'or environné de feuilles de lierre.

Quatre Vendangeurs, aussi couronnés de pampres et de raisins, servent de cortège au char de Bacchus sur lequel on lit cette inscription :

Jouissez, ô Mortels ! et par des cris de joie
Rendez grâce au Ciel des biens qu'il vous envoie ;
Que la danse et les chants, les jeux et les amours
Signalent à la fois les derniers des beaux jours !
(Les Saisons.)

SIXIÈME GROUPE : L'Hiver.

Costumes en soie cramoisie, bordés de fourrures et de galons d'or ; schabraques en peaux d'ours.

Aquilon, vent furieux et froid, précède le char de l'Hiver ; il porte un guidon bordé de feuilles de chêne sèches, sur lequel on voit ces vers :

Le fougereux Aquilon, déchaîné sur vos têtes,
Sous un ciel sans clarté promène les tempêtes.

L'Hiver, vieillard presque gelé et couvert de glaçons, est dans un char décoré de draperies et de feuilles de chêne sèches ; il est accompagné de quatre Vieillards près à succomber sous le poids des ans et par la rigueur du froid. Le char porte cette inscription :

Hiver, cruel Hiver, ton retour salutaire
A de nouveaux présents vient disposer la terre ;
Le Globe des Saisons va sur d'autres climats,
Tandis que sur ces bords tu répands les frimats.
(Les Saisons.)

Deux Nègres armés de massues ferment la marche.

Les membres les plus notables de la société saumuroise prirent une part active à cette cavalcade. L'historien Bodin, dont l'imagination était fertile en créations ingénieuses lorsqu'il s'agissait de fêtes à organiser, en avait été l'inspirateur, et tous ses concitoyens s'étaient empressés de répondre à son appel.

Nous pouvons donner la répartition des principaux rôles :

Flore était représentée par M. Bizard (plus tard conseiller à la Cour d'appel) ;

Zéphyr, par M. Rossignol-Fleury ;

Cérés, par M. Laferrère, alors officier supérieur aux hussards de Bréchny, qui devint lieutenant-général et commanda l'ancienne Ecole de cavalerie de 1814 à 1818 ;

Bacchus, par M. Botson, fournisseur des armées ;

Le vieux Silène, par M. Desmé de la Fuye ;

L'Hiver, par M. Maupassant (plus tard maire de Saumur) ;

M. de Saint-Lambert, par le colonel des hussards de Bréchny, lesquels étaient, à cette époque, en garnison à Saumur.

Le cortège comprenait encore beaucoup de nos anciens concitoyens, et il nous serait difficile de citer tous les noms, mais nous devons rappeler que M. Cuissard en faisait partie, et que dans le groupe des Vendangeurs on remarquait MM. Persac.

Les costumes de tous les figurants étaient des plus riches, avons-nous dit : la plupart avaient atteint plusieurs milliers de francs.

Les chars transportaient des tonneaux de dragées et des caisses d'oranges dans lesquels chacun allait puiser et les répandait à profusion sur la foule et à tous les balcons. On lançait aussi des paquets de bonbons.

Enfin, ce qui prouve que rien ne manquait à la bonne organisation de cette cavalcade, c'est que tous les chevaux composant le cortège étaient conduits à la main par des laquais en livrée.

Nous sommes ainsi amené à rappeler, aujourd'hui 17 mars 1877, une fête mémorable qui eut lieu à Saumur le 17 mars 1803, c'est-à-dire, jour pour jour, à 74 ans de distance.

ARMÉE TERRITORIALE.

Libération des classes 1855 et 1856.

Les deux premières classes de la réserve de l'armée territoriale, celles de 1855 et de 1856, vont être libérées officiellement. A cet effet, les commandants des circonscriptions de recrutement ont reçu l'ordre d'établir des titres de libération pour tous les hommes de ces classes, portés sur les listes de la réserve de l'armée territoriale. Les titres, dits de libération définitive de tout service militaire, seront remis au domicile des intéressés par la gendarmerie.

A l'occasion de la protestation que nous avons publiée hier contre le projet d'une école dans le quartier des Ponts, un de nos concitoyens nous écrit ce matin :

« Il est un motif grave et qu'il serait bon de signaler : outre que cette école est inutile en présence des deux qui existent déjà, comment se fait-il qu'on choisisse pour en installer une troisième un local situé dans le voisinage d'une maison de prostitution ? Les enfants ne seraient-ils pas exposés à être témoins de tristes scènes de désordre ? »

Le négociant de Saumur qui accompagnait dimanche, à la cavalcade, l'étranger des environs de Richelieu, au moment où celui-ci avait une altercation avec Ange Pitou, nous a adressé ce matin une lettre de rectifications.

Les explications fournies par notre honorable correspondant ne concordent pas avec celles du jeune Ange Pitou. Or, comme il ne nous appartient pas de trancher la question, qu'en second lieu il nous semble tout-à-fait inutile d'entretenir plus longtemps le public de ce petit incident, nous ne croyons pas devoir insérer cette lettre.

L'année se présente sous de bons auspices pour l'Institution Saint-Louis de Saumur. Hier, nous avons annoncé que deux de ses élèves avaient été reçus au baccalauréat ès-lettres devant la faculté de Rennes ; aujourd'hui, nous pouvons citer deux nouveaux bacheliers reçus devant la faculté de Poitiers, MM. Maurice Béranger et Maurice Marandet.

La nomination de M. Marandet a été faite avec une mention spéciale.

M. Nérin, colonel commandant le 5^e régiment de cuirassiers, vient d'être élevé au grade de général de brigade.

Le R. P. Chambeau, prédicateur de la station de Carême à Saint-Pierre, prêchera à Notre-Dame des Ardilliers, à 3 heures du soir, le vendredi 23 mars, jour de la Compassion et fête de la chapelle de Notre-Dame.

On écrit de Tours à l'Univers :

L'Univers du 9, parlant de la crise des soieries de Tours, plaint cette ville de n'avoir pas un Ordinaire pour réclamer à la tribune des secours à prélever sur la caisse de l'État. Cette considération est insuffisamment justifiée et d'ailleurs inexacte. Tours n'a pas un Ordinaire assez habile pour précipiter la crise de ses soieries, — son maire au premier moment n'y songeait même pas, — ni pour prôner un tantinet, manquant encore du chic radical : oui tout cela est vrai ; mais l'illustre capitale de 74 possède M. Belle, qui est bien autre chose qu'Ordinaire.

En voici la preuve. M. Belle, maire, et son conseil municipal, à la nouvelle de la crise de Lyon, votent 1,500 francs pour les canuts de cette ville, et cela sans songer que Tours se trouvait dans la même situation que la capitale de M. Ordinaire. Eux

et leur officielle Union libérale ouvrent, en outre, une double souscription, qui atteint en trois semaines d'une part la forte somme de 600 francs environ, et de l'autre le chiffre énorme de 58 fr. 20 c. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, dit-on ; néanmoins, je doute que ces deux filets d'eau de la charité radicale donnent ici raison au proverbe.

Excitée par les incessantes clameurs de l'Indépendant d'Indre-et-Loire, la municipalité se ravise. Elle a compris sa colossale bévue. Distraire d'autorité 1,500 francs du budget tourangeau pour imposer une charité obligatoire à ses administrés, c'était un peu violent ; oublier ou ne pas savoir que les soieries de la ville étaient en souffrance, c'était par trop fort ; avoir ouvert une souscription qui faisait four complet, c'était enfin la dernière des mortifications. Il ne fallait rien moins que l'imaginative de M. le maire pour réparer tout cela. Voyez plutôt :

Soudain M. Belle trouve sous son chapeau cette idée lumineuse qui, un instant plus tard, se fût éteinte. Il écrit à M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, la suppliant de distraire des 450,000 francs destinés aux ouvriers de Lyon quelque chose au profit de ceux de Tours.

Voilà qui est malin ! « J'ai voté pour les Lyonnais 1,500 francs à prendre hors de ma poche ; Madame, je vous les passe, et de la main gauche, si vous le permettez ; soyez donc assez bonne de me bailler, dans la droite, par exemple, 20,000 francs pour mes ouailles que j'oubliais. » Peut-on être plus avisé ?

La nuit porte conseil, M. Belle le vit bien. Le lendemain il eut quelque scrupule, sans bien savoir pourquoi. Il rêvait à mieux faire, quand ses collègues députés, plus pratiques, réclamèrent carrément de l'État la bagatelle de 100,000 fr. à ajouter aux 500,000 déjà projetés pour Lyon. M. le maire, qui n'a que de bonnes idées, se rattacha à celle-ci. Il avait, sans le savoir, une poule aux œufs d'or. Les 1,500 fr. des contribuables tourangeaux, selon le premier calcul, pouvaient bien lui en pondre 20,000, et voici que, grâce au fécond M. Wilson, les 20,000 en perspective allaient quintupler.

Mais il y a bien autre chose. Les 658 fr. 20 c. des deux souscriptions n'ont plus qu'à rentrer dans les poches des donateurs, ils feraient si triste mine en face des 100,000 fr. espérés. Total : profit sur toute la ligne !

Et l'on dira que la charité radicale obligatoire n'est pas ingénieuse et que M. Belle n'est pas un maire extraordinaire ! Non, ce n'est pas possible. Aussi mérite-t-il que, pour les 658 fr. 20 c., on lui élève une statue. La place même est trouvée et, qui plus est, le piédestal posé, je veux dire une certaine première pierre de ce toujours futur monument P.-L. Courier, inauguré avec tapage en 76, par cinq orateurs gauchers, qui, depuis, ont planté là M. Belle.

Eh bien, qu'il y reste ! — du moins sa statue — pour témoigner dans les âges futurs que ses copains, MM. About, Duprat, H. Martin et Viollet-le-Duc sont des farceurs, et que lui, M. Belle, ne l'est pas autant qu'eux. C'est ainsi que, après avoir mis 1,500 francs dans les poches de M. Ordinaire et des Lyonnais d'en l'espoir d'en retirer 20,000 — simple distraction ! — il s'immortaliserait à jamais en tirant parti du piédestal de P.-L. Courier et qu'il ferait d'une pierre deux coups.

Ah ! monsieur Ordinaire, on vous dame le pion. Lyon est fier de vous, mais Tours possède un maire... extraordinaire.

Publications de mariage.

Auguste-Joseph Durand, typographe, de Saumur, et Marie-Eugénie Pain, sans profession, de Poitiers.

Pierre Bertrand, employé de commerce, de Paris, et Clarisse Brazille, couturière, de Saumur.

Louis Garnault, meunier, de Saumur, et Marie Pasquier, sans profession, même ville.

Maurice-Pierre-Marie Renaud, cocher, de Saumur, et Victoire-Anna Lebrun, domestique, de Chenu (Sarthe).

François Chesneau, cocher, de Saumur, et Orélie Barrault, cuisinière, même ville.

Faits divers.

Samedi dernier, la femme Lebœuf, blanchisseuse à Guingamp (Côtes-du-Nord),

étendait du linge dans un séchoir couvert, situé près de la tannerie de M. Le Marchand, au bord du Trieux. Elle s'y trouvait seule. Croyant s'appuyer sur un fil de fer, elle saisit une ficelle peu solide et tomba à l'eau.

Presque aussitôt, les ouvriers tanneurs, qui n'avaient pas remarqué cette chute, aperçurent dans la rivière, assez profonde en cet endroit, des vêtements qui semblaient s'agiter. L'un d'eux, ancien militaire, âgé de 26 ans, sans hésiter et malgré ses camarades qui voulaient le retenir parce qu'il ne savait pas nager, se jette tout habillé à la rivière.

Heureux dévouement ! c'est sa mère qu'il a sauvée !

Une mort bien singulière !

Il y a quelques jours, dans l'après-midi, un employé de la compagnie du gaz, qui nettoyait un reverber, au coin de la rue Dufour-Dubergier, à Bordeaux, voulut souffler dans un bec : le gaz lui arriva avec tant de force dans la bouche, qu'il tomba asphyxié. Tous les soins qu'on lui prodigua à la pharmacie Sudré ne purent le ranimer ; ce n'est qu'à l'hôpital Saint-André qu'il reprit connaissance pour expirer un moment après.

Un déplorable événement vient d'avoir lieu au village de la Maison-Carrée. Un des agents du personnel de la maison de détention revenait du village et rentrait, lorsque la sentinelle, ne le connaissant pas, lui cria de passer au large. Le gardien n'entendit pas ou ne voulut pas répondre, et la sentinelle, n'écoulant que sa consigne, fit une deuxième sommation à laquelle le gardien ne répondit pas davantage. En voyant ce dernier continuer à avancer, le soldat fit feu, et le gardien tomba raide mort ; la balle lui avait traversé le cœur.

Dernières Nouvelles.

La commission chargée d'examiner la proposition Laisant tendant à réduire à 3 ans la durée du service militaire l'a repoussée à une forte majorité et s'est prononcée pour le maintien du service de 5 ans.

Paris, 17 mars, 9 heures matin.

La Chambre a décidé par 296 voix contre 197 l'autorisation de poursuites contre M. Granier de Cassagnac.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 15 mars 1877.

Le général Ignatieff va à Londres, donc la paix est assurée, tel est le raisonnement sur lequel la spéculation base ses achats. Le 5 0/0 s'enlève jusqu'à 108.27 1/2 et clôture à 108.15, en hausse de 0.15 c. sur hier. Le 3 0/0 continue à marcher d'un pas plus lent, il monte de 0.15 c. à 73.80, coupon de 75 c. détaché. Le marché au comptant montre moins de résolution que la spéculation. L'élévation des cours diminue considérablement les demandes de l'épargne. Les recettes générales ne prennent que 12,000 fr. de 5 0/0 et 2,000 fr. de 5 0/0. La stagnation des affaires commerciales produit son effet sur les recettes des chemins de fer : celles du Lyon seul sont en augmentation ; sur le Nord, la perte est de 175,000 fr. pour la semaine et de 1,105,000 fr. pour la seule semaine de l'exercice courant. Le titre devient rare sur l'Est algérien. Ce chemin est demandé à 542.50. La liquidation s'est faite avec la plus grande facilité. Les reports sont insignifiants et les cours de compensation laissent les acheteurs en bénéfices sur toutes les valeurs. Le 5 0/0 italien finit à 73.70, en hausse de 0.45 c. Les chemins allemands sont faibles : on offre les Autrichiens à 465 et les Lombards à 172.50. Le 5 0/0 turc est faible de 12.40 à 12.50. Le 5 0/0 russe monte de 1 fr. à 89 fr. (Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 19 mars 1877.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE

FROMONT jeune et RISLER aîné

Comédie-drame en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Daudet et Belot, tirée du roman de M. Alphonse Daudet, ouvrage couronné par l'Académie.

Succès de 150 représentations au théâtre du Vaudeville.

Bureaux à 7 h. 3/4 ; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} TRUQUET, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

P. GODET, propriétaire-gérant.

